

HYGIÈNE PUBLIQUE

ŒUVRE DU BUREAU DE SANTÉ

Inspection du lait

Indépendamment de tout ce qui se rapporte à sa besogne journalière, le Bureau de Santé s'est appliqué plus particulièrement depuis quelques mois à améliorer et à perfectionner ses méthodes touchant certains genres d'inspections qui s'imposaient davantage à son attention.

Nous voulons parler de l'inspection sanitaires de logis, du lait, de l'eau, des épiceries, des magasins de fruits, de poissons, et des marchés, des hôtels, restaurants et pensions privées. Aussi nous ne craignons pas de dire que nous avons obtenu un progrès réel, sous ce rapport, que notre contrôle est aujourd'hui presque absolu.

Le laitier malhonnête qui voudra tromper maintenant le public avec du mauvais lait, aura besoin d'être habile, car notre organisation est assez complète pour découvrir n'importe quelle fraude.

En effet, il ne peut être question maintenant de vendre impunément du lait falsifié, du lait mélangé d'eau, du lait écrémé ou du lait malpropre. Que la malpropreté vienne du laitier, de ses mains, de la vache, de l'étable, des bidons ou de la voiture, c'est indifférent. Le vieux lait ou encore le lait provenant du mélange de plusieurs traites, de même que celui provenant des vaches malades, seront découverts en toute sûreté.

A ceux qui seraient tentés de ne pas nous croire, nous lui présenterons volontiers tous ceux qui ont fait connaissance avec le Recorder et notre laboratoire municipal depuis le printemps.

Personne ne devrait ignorer que vendre du mauvais lait, c'est criminel. Si on connaissait, en effet, le nombre de petits enfants qui sont morts à cause de cela, ce serait terrifiant.

Aussi nous ne saurions trop remercier Son Honneur le Recorder pour l'avoir si bien compris.

Mais pour être juste à l'égard des laitiers, hâtons-nous d'ajouter qu'il ne suffit pas d'acheter du bon lait, il faut savoir le conserver bon en l'entourant de toutes les précautions en matière de propreté, car autrement ce serait inutile, les mauvais effets seraient les mêmes.

Pour cela il faut toujours le recevoir dans des vases parfaitement propres, bien lavés, bien essuyés et réservés à cet effet à l'abri des poussières, des mouches et autres souillures.

Il ne faut pas non plus garder le lait dans des endroits où l'on conserve les autres aliments, les restes de la table, les légumes, les fruits, etc., sans le bien couvrir avec un linge propre de préférence. Même précaution s'il fallait le déposer dans une dépense, dehors ou dans une cave.

On ne saurait trop se méfier du lait qu'on distribue aux familles qu'une fois par 24 ou 48 heures, si ce lait n'a pas subi un traitement spécial. Ceux qui ont des petits enfants et qui malheureusement n'ont pas de glace devraient toujours avoir le matin, le lait du matin et le soir, le lait du soir.

De même aussi on devrait s'entourer des plus grandes précautions pour le lait provenant des vaches qui arrivent sur les marchés.

De là l'importance qu'il y a pour les familles d'exiger de leurs fournisseurs (laitier ou épicier) les déclarations suivantes :

1. S'il a une licence et le numéro de la licence ?
2. Renvoyer tout fournisseur qui n'a pas de licence ?
3. Combien il a de vaches ?
4. Si ses vaches ont été toutes inspectées et inoculées ?
5. S'il achète du lait d'un autre laitier, avec le nom et l'adresse ?
6. S'il a pour habitude de mélanger le lait des dernières traites ?

Pour plus de sûreté, on devrait demander tous ces mêmes renseignements au Bureau de Santé ou lui communiquer ceux fournis par le laitier à la famille.

Il est certain qu'un tel système rendrait les plus grands services à tous les intéressés à plus d'un point de vue.

Nous avons constaté avec plaisir que la plus grande majorité de nos laitiers semblent bien comprendre l'importance de notre enseignement, mais il y en a encore un trop grand nombre qui ne veulent pas en admettre le bien fondé.

C'est donc au public maintenant qu'il appartient de nous aider dans cette campagne sanitaire.

Dr C.-R. PAQUIN,
Médecin municipal.

AUX FORESTIERS CATHOLIQUES

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme)

Pourquoi ces moments d'allégresse ?
Pourquoi ces concerts et ces chants ?
Pourquoi ces hymnes pleins d'ivresse ?
Et tous ces feux éblouissants ?

Partout, des âmes magnanimes
Disent des chants de charité :
Unies par des liens si sublimes
A votre mutualité.

Debout, Forestiers Catholiques,
Ce jour notre auguste cité,
Proclame les âmes stoïques,
Qui veulent sa félicité.

Votre lumineuse bannière
Sur notre beau sol canadien,
Répand sa divine lumière,
A la gloire du nom chrétien.

Elle protège les demeures
Comme les pauvres orphelins,
Elle rend plus douces, les heures
De tous les malheureux destins.

Les cent cinquante mille frères
Catholiques du monde entier
Sont autant de joyaux austères
Au front de l'ordre forestier.

Qu'importe la couleur, la race,
La langue, les lois et les droits :
D'un frère, ils trouveront la trace,
Quand du Christ, ils verront la croix !

Ces concerts, ces chants d'allégresse,
Que nous disons dans ce beau jour
Comme une prière céleste,
Montent jusqu'au ciel de l'amour.

Que Dieu protège vos familles,
Qu'il veille sur votre union,
Sur nos campagne et nos villes,
Pour tous, sa bénédiction.

De la foi, portez la lumière ;
De la charité, le flambeau
Et que votre noble bannière
S'unisse à la croix du Très-Haut !

PHILIPPE ROY.

Gardons-nous de nourrir les abeilles avec du miel acheté sur le marché ou provenant d'un rucher étranger. C'est là un excellent moyen de se prémunir contre ce grand fléau connu par les apiculteurs sous le nom de loque.

Il est bien établi que la culture des fraises est payante. Ceux qui désirent se procurer des plants de fraisiers devront les planter de bonne heure cet automne ; il faut que ces jeunes plants aient le temps de prendre racines avant les gelées.